



Ville de Pouilly-en-Auxois
Département de la Côte-d'Or

MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Pouvoir adjudicateur :

Ville de POUILLY-EN-AUXOIS, représentée par M. Éric PIESVAUX, Maire
MAIRIE - 1, place de la libération - 21320 POUILLY-EN-AUXOIS

☎ 03 80 90 64 00 ✉ pvd@pouillyenauxois.fr

2. Objet du MAPA :

Accord-cadre pour des missions de maîtrise d'œuvre relative à la restauration des couvertures de laves, des façades et de l'intérieur de la Chapelle Notre-Dame-Trouvée, classée monument historique dans la ville de Pouilly-en-Auxois

3. Procédure de passation : Marché public à procédure adaptée

4. Références à la nomenclature européenne (CPV) – objet principal : 71221000-3 : Services d'architecte pour les bâtiments

5. Délais de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

6. Retrait du dossier de consultation : Dossier à télécharger sur la plateforme marchés sécurisés : <https://www.marches-securises.fr/>
Référence du marché : NOTREDAMETROUVEE-MOE-01

7. Critères d'attribution : Cf Règlement de consultation

8. Date limite de réception des candidatures et des offres : **Lundi 08 juillet à 17h00 (modification du 21 juin 2024)**

9. Demande de renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements administratifs et/ou techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser leur demande, au plus tard 7 jours avant la date de remise des offres :

• soit sur support dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Référence du marché : NOTREDAMETROUVEE-MOE-01

• soit par mail à : Mme Anaëlle Martin Raballand – Chargée de mission Petite Ville de Demain

Mairie de Pouilly-en-Auxois

☎ 03 80 90 64 00 - ✉ pvd@pouillyenauxois.fr

10. Date d'envoi du présent avis : **Vendredi 24 mai 2024 (modification du présent avis le 21 juin 2024)**

11. Publication : Mise en ligne sur : <https://www.marches-securises.fr/>

Annonce publiée au BOAMP

Affichage à la mairie

12. Juridiction compétente en cas de contentieux :

Tribunal administratif de DIJON - 22 rue d'Assas – 21000 DIJON